

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1123

présenté par
M. Moreau

ARTICLE 11 QUINQUIES

Substituer aux mots :

« les objectifs définis »,

les mots :

« les règles prévues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.